

Commission travaux et association du 22 janvier 2026 – 18h00

Présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Philippe CUNY, Karine CLAUDE, Emmanuelle AUBERT, Aurélie Gasser, Jean-Gérard GEORGE, Michaël ROHR, Laurence LABAYS

Services : Rémi DECOMBE, Jérôme CUNAT

Excuses : Willy LANGLOIS, Dorine ROBERT, Jean-Michel MARTIN

1°) Projet de travaux de réfection de la toiture de la salle des sports de Zainvillers

Les travaux de rénovation d'étanchéité et d'isolation de la toiture du gymnase de Zainvillers étaient budgétés en 2025 et sont inscrits en 'restes à réaliser' pour 2026.

Pour rappel, la toiture actuelle de type membrane bitumeuse présente bon nombre de perforations et fuites.

De multiples reprises ponctuelles ont déjà été réalisées.

Les travaux prévus consistent à refaire l'ensemble toiture bâtiment principal et entrée/vestiaires.

2 solutions techniques sont proposées :

- Remplacement à l'identique avec pare-vapeur/isolation polyuréthane 10cm/étanchéité PVC. Coefficient d'isolation future de $R=4.5 \text{ m}^2\text{K/W}$. Cout estimé de 67000€TTC

ou

-Recouvrement de la membrane existante par une membrane PVC + isolation par l'intérieur du bâtiment avec réalisation d'un faux plafond suspendu à la charpente existante en dalle laine de roche 40mm + isolation laine de verre de 300mm. Coefficient d'isolation future de $R=8.6 \text{ m}^2\text{K/W}$. Cout estime de 61000€TTC

L'intérêt de la seconde solution est une meilleure isolation thermique et acoustique. Cependant elle réduit le volume globale (suppression de l'espace entre la charpente) et donc les utilisations sportives potentielles. Toutefois les associations actuelles n'ont pas un usage incompatible avec une hauteur diminuée (qui serait 4,70m après isolation) : tir à l'arc, assoupline, essential body smile, tennis de table, mouv'truck.

Des aides financières (CEE) peuvent être sollicitées du fait de l'isolation pour un montant estimé de 3800 €TTC ainsi que potentiellement d'autres subventions.

Si celle solution est retenue un bureau d'étude charpente sera sollicité pour valider la solution technique afin de s'assurer que la charpente métallique peut supporter ce poids supplémentaire.

Les travaux sont envisagés pour les mois de juillet et août 2026.

La commission valide à l'unanimité la solution 2 (faux plafond et isolation intérieure) sous réserve de la validation du bureau d'études charpente.

2°) Questions diverses

Sans objet.



La séance est levée à 18h25.

Vagney, le 22 janvier 2026,
Le vice-président de la commission travaux,
Yannick PIQUEE